

Bodad kevredigezhioù difennadeg endro ar Mor-Bihan

agrée au titre de la protection de l'environnement

blog : <http://environnement-golfe-morbihan.fapegm.blogspot.com>

Siège social : Maison des Associations 31 rue G.Le Bartz 56000 Vannes

**Compte-rendu de la 79ème réunion, Maison des Associations à Vannes, le samedi 20 janvier 2018 de 9h30 à 12h**

**ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE STATUTAIRE**

Le président ouvre l'assemblée générale ordinaire annuelle à 9H45.

Il lit l'ordre du jour qui est adopté.

L'invitation à l'AG et l'ordre du jour ont été adressés aux membres de la fédération le 6 janvier 2018.

**Validation de l'Assemblée Générale**

Huit associations membres sont présentes :

Amis du Golfe du Morbihan (Patrick Ageron), Amis du Parc Naturel Régional (Joël Piolot), Amis de la Réserve de Séné (Hélène Coqueret), Défense du pays de Surzur (Jean-Claude Le Bodo), Eau et Rivières de Bretagne (Henri Girard), Qualité de la vie à Larmor Baden (Louis-François Colboc), Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe (Claude Fuchs), Sauvegarde du Logeo (Hervé Colin).

Quatre associations ont donné mandat à une association présente :

Amis des Chemins de Ronde (Marie-Armelle Echard) à Qualité de la Vie à Larmor-Baden,

Amis de Kervoyal (Marie-Roberte Perron) à Qualité de la Vie à Larmor-Baden,

Défense du Site et de l'Environnement de Locmariaquer (Alain Le Gréause) à Sauvegarde des Sites de Sarzeau Golfe,

Observatoire de Rhuys (Guy Toureaux) à Eau et Rivières de Bretagne.

Douze associations membres sont présentes ou représentées sur les dix-neuf associations membres de la fédération.

Le quorum est donc réuni et l'assemblée peut délibérer valablement sur l'ordre du jour.

**Rapport moral et d'activités par le Président**

La FAPEGM, fondée le 2 décembre 2006, a onze ans d'existence. Voici le bilan de l'année 2017.

Fonctionnement de la Fédération :

**La Fédération** rassemble actuellement 19 associations membres. Nous étions 20 associations l'an dernier. Un membre associé Bretagne Vivante nous a quittés tout en conservant nos bonnes relations.

**Le CA** est passé de 9 à 7 administrateurs, par le départ de Bretagne Vivante (Jacques Serre) et la démission de Séné Nature Environnement (Jean-François Drain) :

Association des Amis du Golfe, représentée par Patrick Ageron,

Association des Amis du Parc Naturel Régional, représentée par Gérard Taine,

Association des Amis de la Réserve Naturelle de Séné, représentée par Hélène Coqueret,

Association pour la Défense du Pays de Surzur, représentée par Lucien Schaeffer,

Association Eau et Rivières de Bretagne, représentée par Henri Girard,

Association Qualité de la Vie à Larmor Baden, représentée par Louis-François Colboc,

Association de Sauvegarde des sites de Sarzeau Golfe, représentée par Claude Fuchs.

Parmi les administrateurs, élus pour 4 ans et, renouvelés par moitié tous les deux ans, trois mandats arrivent à expiration : Amis du Parc Naturel Régional, Amis de la Réserve de Séné et Défense du Pays de Surzur. Des élections de nouveaux administrateurs auront donc lieu au cours de cette AG, entre autres pour renforcer le CA, qui peut comporter statutairement jusqu'à 11 membres.

**Le Bureau** de la Fédération est composé de trois membres, le président Henri Girard, le Secrétaire Louis-François Colboc, et le trésorier Claude Fuchs.

**Réunions Plénières** : la Fédération a tenu depuis la précédente AG du 28 janvier 2017 six réunions plénières qui d'après nos statuts ont valeur d'Assemblées Générales ordinaires, celle d'aujourd'hui étant aussi l'Assemblée Générale statutaire annuelle : les 22 avril, 10 juin, 16 septembre, 21 octobre, 2 décembre 2017 et 20 janvier 2018 (AG annuelle).

**Le CA s'est réuni** quatre fois : les 16 février, 11 avril, 1er septembre 2017, et 15 janvier 2018. D'un commun accord la fréquence de réunions a été diminuée parce-que plusieurs réunions plénières ont tenu la place de réunions de CA, du fait que le nombre de participants était réduit pratiquement à des membres du CA.

### **Communication**

- Le blog de la FAPEGM, entretenu régulièrement par Louis-François Colboc, a reçu en 2017 3500 connections, contre 6200 en 2016. Nos publications concernent les CR des réunions plénières et des problèmes environnementaux du jour. Il conviendra d'améliorer la fréquence de ces publications.
- La revue de presse cherche un animateur. Jean-François Drain, qui s'était proposé, a renoncé.

### **Interventions principales de la Fédération**

- Ultra marin Raid pédestre du Golfe du Morbihan (29 juin-2 juillet) : la FAPEGM, invitée par la préfecture à une réunion critique préparatoire le 19 avril, a exprimé ses doutes sur l'inocuité de l'usage des bâtons de marche nordique sur le sentier côtier. La FAPEGM a exprimé le souhait que l'Ultra marin Raid du Golfe soit examiné du point de vue de l'impact sur les capacités d'accueil du Golfe. En effet la fréquentation élevée du Golfe, qui amène 6000 coureurs sur les rives du Golfe sans compter les spectateurs, et qui s'ajoute à de nombreuses autres manifestations au cours de l'année, y compris l'importante Semaine du Golfe bisannuelle, pose le problème de la saturation, ne serait-ce qu'au niveau des atteintes mal connues à la biodiversité.
- Centre d'Enfouissement de Déchets CET de la Lande du Matz (Sarzeau) : une réunion du Comité de Surveillance du Site (CSS) le 26 octobre a montré que malgré de réels efforts d'amélioration, et malgré le recouvrement du site par les boues de dragage du port du Crouesty devenues matériau d'imperméabilisation par semi-déshydratation, des fuites de liquides pollués se manifestaient encore. Ces lixiviats sont imparfaitement purifiés par la station d'épuration située en aval. Le problème est difficile à résoudre. La critique adressée au préfet par une lettre de la FAPEGM il y a un an sur l'insuffisance de la solution adoptée se trouve en partie justifiée.
- Préservation du site public de l'île Berder : l'île privée de Berder est un lieu de promenade au-delà des limites du sentier côtier, très apprécié du grand public. La FAPEGM soutient la demande populaire du maintien de la fréquentation traditionnelle de l'île. Les projets d'hôtel et d'aménagement du cadre de l'île, favorisés par le projet de PLU de la commune de Larmor-Baden (cf plus loin), font craindre une privatisation accentuée de l'île, au détriment

- Participation à l'étude du paysage de la « campagne des transitions ». Dans le cadre de sa vocation le PNR a initié depuis 2016 une intéressante étude paysagère sur la partie Nord-Nord Ouest du parc, entre Plescop et Pluneret. Cette étude de terrain, à laquelle participe la FAPEGM, porte entre autres sur la transition entre la campagne rurale et les villages. Une application pourra être l'amélioration paysagère des entrées de village ou de bourg.
- Le Logeo : le projet de restaurant temporaire sur la terrasse de la capitainerie du port, auquel s'opposait l'association de Sauvegarde du Logeo, soutenue par la FAPEGM, a été abandonné et le PC retiré. La modification du PLU qui autorisait ce PC reste cependant valide et attaquée en annulation au Tribunal Administratif par l'association.
- Un projet de reconstruction d'une ruine à la pointe du Blaire à Baden. L'acheteur récent de la ruine d'un bâtiment inachevé, construit vers 1905-09, veut la consolider car elle est dangereuse, et la reconstruire pour l'habiter. Il lie étroitement la reconstruction à la consolidation. La reconstruction de cette ruine avancée, bien que soutenue par le maire, s'avère contredite par la loi littoral et bien peu correspondre à la protection du littoral non urbanisé. La FAPEGM soutient l'action de l'association membre 'Les Amis du Golfe du Morbihan' auprès du Tribunal Administratif contre la consolidation de la ruine parce-qu'elle est étroitement liée à la reconstruction et dans l'avenir contre la reconstruction si le PC est accordé.

La révision du PLU de Larmor-Baden, a été pour la FAPEGM l'occasion de déposer à l'enquête publique conjointement à l'association membre Qualité de la vie à Larmor-Baden. Concernant l'Île de Berder, nous avons demandé le classement des espaces boisés et le respect de la limitation des constructions à l'existant conformément à la loi littoral.

## **Participation aux instances publiques**

Révision du SMVM : la FAPEGM participe par ses représentants aux réunions des 5 groupes thématiques de travail. Fortement ralenti par la période des élections, l'activité des groupes, variable, s'oriente peu à peu vers la discussion des propositions de textes conçus par l'État. L'absentéisme des élus aux réunions est très critiqué.

Sage du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel. La Commission Locale de l'Eau, CLE, ne s'est pas réunie pendant toute cette année en partie pour une raison de recomposition de la représentation des élus (loi NOTRe). Elle a repris son activité le 22 décembre. Le représentant de la FAPEGM Jacques Serre est démissionnaire pour raison de santé et doit être remplacé. La FAPEGM pourrait se désister en faveur de Bretagne Vivante.

Commission des Cultures marines : la FAPEGM participe régulièrement, au titre d'association environnementale, aux réunions de la commission consultative qui contrôle la gestion des concessions. Les interventions de son représentant Jean-Claude Provost sont de mieux en mieux reçues.

Conseil des Associations du PNR. La FAPEGM participe au Conseil et à son Bureau par son représentant Louis-François Colboc. Le Conseil et son bureau cherche son rôle dans le fonctionnement du PNR. Pour la fête des associations organisée le 24 février au Palais des Arts, les associations membres de la FAPEGM seront invitées à participer à un stand.

Le Conseil de Développement du Pays de Vannes s'est agrandi. Le nombre de représentants de la FAPEGM est 4 passé de un (Louis-François Colboc) à trois (Louis-François, Hélène Coquerel et Guy Toureaux). Guy Toureaux a été élu l'un des vice-présidents. Nous espérons que l'activité de ce conseil pour l'environnement s'améliorera.

## Conclusion prospective

- La FAPEGM change de président et modifie son mode de fonctionnement en répartissant davantage les responsabilités.
- Nous poursuivrons :
  - notre vigilance sur les problèmes environnementaux,
  - notre participation aux diverses instances consultatives,
  - nos réunions temporaires de groupes interassociatifs de travail sur des thèmes importants environnementaux
  - l'information, la formation et l'appui à nos associations membres, en particulier par les réunions plénières.
- Nous tenterons d'organiser en direction du grand public une réunion sur un sujet d'intérêt majeur tel que le tourisme écologique.
- Notre orientation fondamentale statutaire demeure : la protection de l'environnement et du cadre de vie dans l'esprit du Développement Durable et de la Charte constitutionnelle de l'environnement.

Après débat, le rapport moral et d'activités est adopté à l'unanimité.

Le président,

Henri Girard

<b>Rapport financier par le Trésorier</b>
---

Le tableau suivant est présenté et commenté.

<b>FAPEGM</b>				
<b>Compte</b>	<b>de</b>	<b>Résultats 2017</b>		
<b>Colonne1</b>	<b>Colonne2</b>	<b>Colonne3</b>	<b>Colonne4</b>	<b>Colonne5</b>
<b>Charges</b>			<b>Produits</b>	
Assurance MAIF 2017	108,78 €		Cotisations 2017 (14x20)	280,00 €
Cotisation UADL	20,00 €		Intérêts sur livret 2017	41,20 €
Archive-Host	27,23 €		Don de F.Gouzerh	20,00 €
Ouest-France	190,10 €			
Participation aux AGM	500,00 €			
<b>Total des Charges</b>	<b>846,11 €</b>		<b>Total des Produits</b>	<b>341,20 €</b>
			Perte 2017	<b>504,91 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>846,11 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>846,11 €</b>
<b>Colonne1</b>	<b>Colonne2</b>	<b>Colonne3</b>	<b>Colonne4</b>	<b>Colonne5</b>
<b>SITUATION</b>	<b>DE</b>	<b>TRESORERIE</b>	<b>AU 31 Déc. 2017</b>	
Emplois			Ressources	
<i>Charges Comptabilisées</i>			<i>Perte 2017</i>	<b>-504,91 €</b>
<i>d'avances</i>			<i>Résultats Antérieurs</i>	6 437,26 €
Assurance MAIF 2018:	108,78 €		<i>Pertes sur cotisations non réglées</i>	<b>-180,00 €</b>
<i>Disponible</i>	5 643,57 €			
dont				
caisse : 30,77				
cpt 78,14				
livret: 5534,66				
<b>TOTAL</b>	<b>5 752,35 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>5 752,35 €</b>

Après débat le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le trésorier,

Claude Fuchs,

### Elections au Conseil d'administration

Le conseil d'administration, passé de 9 à 7 membres durant l'année par suite d'un départ et d'une démission, a besoin d'être étoffé. Le président appelle à candidatures parmi les associations membres de l'assemblée.

Aucun candidat ne se présente.

Les trois associations dont les mandats d'administrateurs arrivent à expiration, Amis du Parc Naturel Régional, Amis de la Réserve de Séné et Défense du Pays de Surzur, se représentent.

L'assemblée les réélit à l'unanimité.

Le CA compte de nouveau 7 administrateurs. Il retrouve sa composition au début de l'AG. Un complément à 9 membres sera recherché.

### Débat sur le fonctionnement et les orientations de la FAPEGM

La nouvelle organisation du fonctionnement de la FAPEGM, déjà entamée, sera poursuivie. Le partage de responsabilités parmi les membres du CA ou de la fédération sous l'autorité du président soulagera l'activité de celui-ci et rendra d'autant plus efficace la FAPEGM.

Le débat a pourvu ci-dessous certains items. La liste pourra être complétée peu à peu.

#### Communication :

Rédaction des CR des réunions, et des textes pour le site : le Secrétaire du CA

Revue de presse : Louis-François Colboc se propose.

Gestion du blog : Louis-François Colboc et Patrick Ageron

Affiches : Patrick Ageron

Recherche d'un logo pour la FAPEGM : H.Coquerel, G.Taine, P.Ageron et C.Fuchs

Organisation d'un stand de la FAPEGM pour les forum : à pourvoir

Conférence grand public 2018 sur le Tourisme écologique : Claude Fuchs et Jean-Yves Guyomar

#### Thèmes :

Pollutions : Claude Fuchs

Eau :

Mer :

Déchets :

Biodiversité :

} à pourvoir  
éventuellement

#### Relations :

Relations internes avec les associations membres :

Relations avec l'UBS et les étudiants :

} à  
pourvoir

#### Animations interassociatives temporaires :

SMVM :

Nouveau SCOT Vannes Agglo :

Après en avoir débattu, l'assemblée adopte cette organisation.

Aucune nouvelle question n'étant abordée par l'Assemblée le président clôt l'Assemblée Générale annuelle statutaire

## ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ORDINAIRE

1. Le Compte rendu de la dernière assemblée plénière ordinaire, le 2 décembre 2017, est approuvé à l'unanimité.

### 2. Réunion du CA de la FAPEGM : élection du président, du secrétaire et du trésorier

Le président, le secrétaire et le trésorier de la fédération sont statutairement élus par le CA (Art 9). L'assemblée accepte de s'interrompre brièvement pour laisser la place à une réunion du CA. Les sept membres du CA, tous présents, se réunissent en CA pour procéder à cette élection.

Le président en exercice, Henri Girard, démissionne. Un seul candidat se présente pour le remplacer : Claude Fuchs, de l'association Sauvegarde des Sites de Sarzeau Golfe. Il est élu à l'unanimité.

Un seul candidat se présente au poste de trésorier : Louis-François Colboc (association Qualité de la Vie à Larmor-Baden). Il est élu à l'unanimité.

Pour le poste de secrétaire Henri Girard (association Eau et Rivières de Bretagne) pressenti avec insistance, accepte de se présenter. Seul candidat il est élu à l'unanimité.

Le Bureau du CA est désormais composé du Président Claude Fuchs, du Secrétaire Henri Girard et du Trésorier Louis-François Colboc.

### 2. Fixation des dates des prochaines réunions

L'assemblée plénière ordinaire de la FAPEGM est réouverte et décide de tenir huit réunions durant l'année, au lieu de sept en 2017, aux dates suivantes : samedis 17 février, 24 mars, 19 mai, 16 ou 23 juin, 22 ou 29 septembre, 10 novembre, 8 décembre et 10 ou 17 janvier 2019 (prochaine AG annuelle).

### 3. Questions diverses

- Il est proposé de former un groupe de travail sur Berder comprenant l'association Qualité de la Vie à Larmor-Baden, les Amis du Golfe et la FAPEGM.
- Un groupe de travail interassociatif sera organisé en février ou mars sur l'évolution du SMVM.
- La FAPEGM invitera ses membres à participer à la manifestation des Amis des Chemins de Ronde à la plage du Gréo, à Arradon, le 18 mars à 15h30, contre le blocage du sentier côtier depuis un an.
- Une information est donnée sur le décret du 29 12 17 autorisant à titre expérimental les préfets de 7 départements à déroger dans certains cas aux règles d'environnement, d'urbanisme, d'agriculture et de forêt, et d'aménagement du territoire.

Aucune nouvelle question n'étant abordée, le président clôt l'Assemblée ordinaire de la FAPEGM.



Le président clôt la réunion et invite l'assemblée à participer au 'pot' d'amitié final.

Le président sortant,

Le président élu

Henri Girard

Claude Fuchs

